

# Edito



la Gazette  
des Grands  
Prédateurs n° 38  
paraîtra  
en décembre 2010

Le 26 juillet 2010, Chantal Jouanno a indiqué devant le Comité de massif Pyrénées quelles étaient les orientations de son ministère concernant la poursuite (ou non) du plan de restauration de l'ours de 2006-2009.

Ces orientations ont été englobées dans « une stratégie pyrénéenne pour la valorisation de la biodiversité » concernant aussi d'autres espèces comme, le gypaète barbu, le desman, le grand tétras, le bouquetin, l'aster des Pyrénées...

Depuis 3 ans, le mouvement associatif a participé activement au Groupe national ours dans les Pyrénées, où seuls les « anti-ours » extrêmes ont refusé de siéger. Les associations ont multiplié les propositions, répondu aux sollicitations des inspecteurs généraux, lors de la mission d'évaluation du plan 2006-2009, participé aux voyages à l'étranger avec les autres partenaires, etc.

Plusieurs associations ont fait valoir, lors d'entrevues avec la ministre, leurs arguments en faveur de la poursuite d'un vrai plan de restauration de l'ours avec des lâchers, moins nombreux et moins médiatisés.

Aujourd'hui, à l'annonce de ce qui est prévu, nous sommes partagés :

D'un côté, nous sommes très déçus car le ministère a privilégié le « pas de vagues » avec la minorité agissante des « antis » à un véritable plan de restauration à durée illimitée que nous réclamions. Un plan où seraient prévus : la sécurité des ours, la préservation des habitats, le renforcement continu jusqu'à atteindre « un état favorable de conservation » et donc une population viable.

D'un autre côté, l'annonce d'un lâcher d'une femelle en Béarn est **un pas dans le bon sens. Il va permettre d'éviter l'inéluctable extinction de l'ours dans les Pyrénées occidentales** françaises et espagnoles où ne survivent que trois mâles.

C'est aussi la moindre des choses car même à l'IPHB, en octobre 2004, après avoir recompté les ours, il avait été décidé, au niveau local, de lâcher deux femelles, alors que Cannelle était encore vivante.

C'est la mesure que l'Etat aurait dû prendre en 2004, à la mort de Cannelle. Localement même les plus réticents nous ont avoué s'y attendre.

Aujourd'hui, à cette annonce, il y a eu vraiment très peu de réactions dans la presse béarnaise.

Nous serons vigilants pour que ce lâcher devienne une réalité au printemps 2011.

Mais ne nous y trompons pas, lâcher une femelle empêchera sans doute le « noyau relictuel » occidental de disparaître dans l'immédiat. Mais on en revient à la situation de 2004, au bord de l'extinction.

Le mouvement associatif n'a cessé et ne cessera de réclamer au moins **2 femelles en Béarn** et à promouvoir la poursuite d'autant de lâchers qu'il faudra sur l'ensemble des Pyrénées jusqu'à obtenir une population viable.

**Gérard Caussimont**

**(Naturaliste, Président du FIEP- Groupe ours Pyrénées)**

